

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

TITRE DU FONDS DE DOTATION (FFIÉÉO¹)

BOURSE GUY-LAFRANCE EN PHILOSOPHIE

INTRODUCTION

Le fonds a été établi par Guy Lafrance alors qu'il était directeur du Département de philosophie de l'Université d'Ottawa.

Le donateur remercie l'Association des diplômés et le gouvernement de l'Ontario de contribuer à ce fonds de bourse dans le cadre de leur programme de jumelage.

OBJECTIF DU FONDS

Fournir de l'aide financière à des étudiants et étudiantes inscrits à un programme francophone au Département de philosophie à la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. être citoyenne canadienne, résidente permanente ou une personne à statut protégé/réfugié;
2. être inscrite à temps plein à un programme francophone au Département de philosophie à la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa;
3. être résidente de l'Ontario, selon les règlements du RAFÉO²; et
4. faire preuve de besoin financier, selon les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa.

Valeur de la bourse :	Minimum 500 \$
Nombre de bourses :	Variable
Fréquence d'attribution:	Annuelle
Programme ou cycle d'études :	Premier cycle et cycles supérieurs
Responsable des demandes :	Service de l'aide financière et des bourses
Échéance des demandes :	31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible une fois connecté au portail uoZone, et doit comprendre le Questionnaire financier.

NOTE

Afin d'être considéré pour cette bourse, vous devez faire demande à partir des Bourses avec besoin financier - Faculté des arts (99928).

¹ FFIÉÉO : Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiants et étudiantes de l'Ontario

² RAFÉO : Régime d'aide financière pour les étudiants de l'Ontario